



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DE
LOCATION DE LA SALLE DE DANSE DE LA
MAISON DES ASSOCIATIONS A COMPTER DU
1ER SEPTEMBRE 2023**

**DÉCISION N° DM-23-223
EN DATE DU 25 MAI 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-22-180 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

VU la décision n° DM-22-330 en date du 5 septembre 2022 relative aux tarifs de location de la salle de danse de la Maison des associations à compter du 5 septembre 2022;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser les tarifs de location de la salle de danse de la Maison des associations ;

D É C I D E

D'ACTUALISER à compter du 1^{er} septembre 2023 les tarifs de location de la salle de danse de la Maison des associations selon le tableau ci-joint en annexe.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjointe au maire chargée de la démocratie
participative, de la vie des quartiers et de la vie
associative,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230525-lmc1H10844H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/05/2023
Date de Publication : 25/05/2023